

A l'entrée du tunnel sous la Manche, la frontière avec l'Angleterre est devenue hermétique. Au point que les passeurs craignent les débordements des réfugiés mécontents

## A Calais, les migrants mettent les forces de l'ordre sous pression

### Reportage

Depuis juillet, un renfort du dispositif de sécurité à Calais, où se concentrent plus de 6000 migrants, a rendu quasiment infranchissable la frontière avec la Grande-Bretagne. S'il s'agit d'un succès pour les forces de l'ordre, il a pour conséquence de multiplier les tensions et de provoquer une recrudescence inquiétante de violence, rendant plus pénibles et dangereuses leurs missions. A Calais, rien n'est encore réglé.

Charles Sapin (à Calais)

« C'ÉTAIT MA PREMIÈRE NUIT à Calais. Je n'ai jamais rien vu comme ça. C'était chaud. » Sur la rocade qui mène au port de Calais, ce CRS appartenant à une compagnie récemment appelée en renfort raconte une histoire en décalage avec la quiétude dans laquelle baigne la « jungle » cet après-midi de janvier. Mis à part quelques allées et venues vers le centre de soin de Médecin sans frontières et les travaux d'isolation des cabanes de fortune en prévision du froid de l'hiver, le camp est comme assoupi.

Ce n'est que quelques heures plus tard, entre chien et loup, que le témoignage du policier prend tout son sens. Par groupe de vingt, des migrants quittent le camp pour se positionner à proximité du port. Ils se préparent à la nuit qui vient. Comme toutes les autres, elle sera longue, mouvementée et éreintante. Elle verra forces de l'ordre et habitants de la jungle jouer de part et d'autre de la rocade portuaire au jeu du chat et de la souris, à grand renfort de pierres et de grenades lacrymogènes.

**Aux abords boisés de la rocade.** Des dizaines mêmes candidats au départ, le nouveau dispositif de sécurité adopté en juillet a rendu les quatre voies du tunnel sous la Manche infranchissable. C'est donc sur les abords du port que se concentre désormais toute la pression. « Contrairement aux tunnels, les bords de la rocade n'ont pas été déboisés, relate Renaud Roussel, secrétaire départemental du syndicat de police Alliance. L'obscurité qui y règne, l'état du terrain et la proximité de la lande y rendent la surveillance difficile. Repousser des vagues qui peuvent parfois atteindre 300 personnes y est particulièrement périlleux. »

Les migrants attendent l'obscurité pour tenter leur chance. L'hiver et la rapide tombée du jour multiplient les opportunités. Mais les points de passage se sont, depuis juillet, quasiment imperméabilisés. « Depuis le 23 octobre, aucun migrant n'a été interpellé de l'autre côté de la Manche en provenance de Calais, quand avant cette date les autorités britanniques nous déclaraient en moyenne vingt passages par jour, parfois plus », se félicite la préfète du Pas-de-Calais, Fabienne Buccio.

Une incontestable victoire de l'Etat, mais qui n'est pas dénuée de conséquences sur le terrain.

**« Avant, ils savaient qu'en essayant deux ou trois mois, ils finiraient par passer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Du coup, depuis août, ils sont prêts à en découdre »**

« Il suffisait que les policiers se montrent pour que les migrants reculent, ce n'est plus le cas, lâche la représentante de l'Etat. La tension est incontestablement montée d'un cran. » Robert Bourdelle, secrétaire régional du syndicat policier Synergie, confirme : « Avant, ils savaient qu'en essayant deux ou trois mois, ils finiraient par passer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Du coup, depuis août, ils sont prêts à en découdre. »

Essayer les caillasseuses, déjouer des actions coordonnées et repousser des vagues simultanées de plusieurs centaines de personnes est désormais le lot quotidien des forces de l'ordre à Calais. Depuis début novembre, rares ont été les soirs où les policiers n'ont pas dénombré plusieurs blessés légers dans leur rang. Ce mercredi soir, trois policiers atteints par des pierres ont allongé la liste des contusionnés. « La tension monte pour tout le monde, notamment pour les passeurs », souligne Robert Bourdelle qui



Quotidiennement, les CRS déployés aux abords de la rocade pour poids lourds tentent d'empêcher les migrants d'accéder aux camions en partance pour la Grande-Bretagne.

craint que ces hommes, issus pour la plupart de la mafia albanaise, s'arment pour se défendre contre le mécontentement des migrants. Le 15 décembre, un habitant de la « jungle » a été retrouvé poignardé sur le camp. Spécialement affectés à la surveillance des passeurs, en ville comme dans la jungle, les 35 hommes de la brigade mobile de recherche reçoivent le concours d'une antenne de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), composée d'une dizaine d'agents.

Plus que les jets de pierre, ce sont les dangers inhérents au terrain que redoutent les dix-sept compagnies de troupes mobiles qui y officient. Le manque de lumière, la végétation comme la proximité de la lande obligent les forces de l'ordre à guetter les ombres qui se fauillent depuis les bosquets directement vers les bandes d'arrêt d'urgence de la rocade portuaire. Si la circulation y a récemment été abaissée de 90 à 70 km/h, le travail des patrouilles n'est pas exempt de risques : « Nos effectifs sont extrêmement vulnérables le long de la rocade. Il suffit qu'un camion perde le contrôle et se mette en portefeuille en essayant d'éviter un migrant ou un de leurs projectiles pour que l'on ait six collègues sur le carreau », gronde Fabrice Ledoux, délégué zonal Nord CRS du syndicat Alliance.

L'année passée, cinq habitants de la jungle ont perdu la vie sur ce tronçon de route en tentant de se fauiller à l'arrière de poids lourds avant leur embarquement pour l'Angleterre. Leur mode opératoire est connu : tenter de bloquer la circulation en jetant sur la voie troncs d'arbre ou blocs de béton, puis se réfugier à l'arrière des transporteurs de fret. « Alors que j'étais à moto, j'ai reçu un tir de lacrymogène sur le réservoir. Un autre jour, j'ai vu une femme avec trois enfants qui tentait de traverser, c'est extrêmement dangereux », témoigne Philippe Mignonet, adjoint au maire de Calais en charge de la sécurité.

**Institution d'un « no man's land ».** La maire de Calais, Natacha Bouchart, ainsi que le président de la société portuaire Calais-Boulogne ont proposé au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve un déboisement des abords de la rocade comme l'institution d'un no man's land entre la route et le début de la « jungle ».

« C'est un projet indispensable, plaide Philippe Mignonet. Cela permettrait de voir tout ce qui se passe, de sécuriser la zone et de faciliter le travail des forces de l'ordre. » Mais ni la municipalité, ni la Région n'ont les fonds pour réaliser de tels aménagements. Quant à l'Etat, il se garde bien de prendre position. « Ce projet - parmi d'autres - est à l'étude, il est loin d'être acté », tempère la préfète du Pas-de-Calais.

Dans ces conditions, les policiers continuent d'effectuer leurs missions mais confient leur épuisement moral et physique : « On est un peu démuni, chaque soir c'est la même chose sans que l'on puisse empêcher la situation de se détériorer », confie au cœur de la nuit un CRS en faction au sud de la « jungle ». « Le problème est que nous devons à la fois empêcher toute intrusion, protéger les migrants et protéger les riverains ; or ces missions sont difficiles à concilier sur le terrain », témoigne un autre.

Si un collectif de soutien aux forces de l'ordre nommé « les Calaisiens en colère », éti-queté proche de l'extrême droite par la mairie, s'est monté il y a plusieurs mois, nombre d'habitants se plaignent que les policiers privilégient la défense des côtes britanniques à leur propre protection. Question image, les forces de l'ordre souffrent aussi d'une campagne de dénigrement par des activistes militants d'extrême gauche venues de toute l'Europe, les « no border ». « Ils sont une centaine et filment les actions des policiers pour instrumentaliser la violence alors que les forces de l'ordre font un travail remarquable, affirme Philippe Mignonet. Ces gens manipulent les migrants à des fins politiques. »

**« On est un peu démuni, chaque soir c'est la même chose sans que l'on puisse empêcher la situation de se détériorer », confie au cœur de la nuit un CRS en faction**

« Vu la situation, il n'y a pas tant de problème que ça. On a réussi jusque-là à éviter le pire », veut croire le représentant syndical des officiers de police, Robert Bourdelle. Cela grâce à une mobilisation sans pareil et non sans sacrifice pour les forces de sécurité. Depuis un an, la situation sur la Côte d'Opale, les attentats de *Charlie Hebdo* puis du 13 novembre, ou encore l'état d'urgence et la COP21, ont repoussé sine die tous les congés compensatoires. La mobilisation exceptionnelle sur la région de Calais a conduit les troupes mobiles à être hébergées parfois jusqu'à 80 km du lieu de mission, accentuant un peu plus leur fatigue. « Les gars sont à bout. Et avec l'Euro 2016 cet été, il va falloir du monde sur le terrain, souligne Robert Bourdelle qui craint un dérapage. La mobilisation exceptionnelle devient permanente. Or avec la fatigue, les risques se multiplient. »

Avec la résistance que rencontrent les migrants en Calais, nombre de nouveaux arrivants privilégient d'autres points de chute. Le système se déplace. Outre le camp de Grande-Synthe, à proximité de Dunkerque (Nord), où se concentrent près de 3000 personnes, les ports de Cherbourg, Dieppe ou Zeebrugge, au nord-ouest de la Belgique, voient arriver par centaines de nouveaux candidats au départ. Plutôt que Calais qui enregistre un départ par train ou ferry vers l'Angleterre toutes les quinze minutes, mieux vaut tenter sa chance sur l'un des quatre ferrys quotidiens que comptent ces ports moins surveillés. Et personne ne sait où trouver les effectifs supplémentaires pour sécuriser ces nouveaux lieux de transits.



Retrouvez notre reportage photo sur lopinion.fr



@csapin

### Tribune libre

Bernard Lacombe

## Simplification : les contribuables loin d'être sous le choc

L'ACCUEIL RÉSERVÉ AU « choc de simplification » annoncé par le Président un soir de mars 2013 était enthousiaste. La formule était séduisante, dans la lignée des « Grenelle » ou des « Assises ». Les attentes étaient grandes, dans un pays où les charges administratives, cet « impôt papier », pèsent 60 milliards d'euros par an. Près de trois ans après l'annonce de ce choc, les contribuables ne sont pas groggy.

Le Code général des impôts ne s'est guère aminci et a même conservé cette numérotation pittoresque qui étonne tant les étudiants en droit. Entre l'article 39 (qui fait 11 pages) et l'article 40, il n'y a pas moins 56 articles actuellement en vigueur ! Autre symbole : le nombre de taxes. La suppression annoncée des taxes absurdes au rendement faible n'a pas eu lieu : 52 taxes auraient été créées entre 2010 et 2015 ! Certes, on saluera la disparition récente de la taxe sur les baby-foot - dont le rendement était négatif - ou de la taxe sur les trottoirs de certaines communes. Mais ces dernières sont d'ores et déjà remplacées... Les consommateurs de pâtes à tartiner n'ont qu'à bien se tenir !

Sur le plan des principes, on regrettera que la révolution annoncée selon laquelle « le silence pendant deux mois de l'administration vaut accord » ne s'applique que rarement en matière fiscale, où sont prévus des délais plus longs et de nombreuses exceptions, justifiées parce que la demande présente un caractère financier (c'est fréquent en matière d'impôts) ou est assimilée à une réclamation.

Rétroactivité fiscale. De même, la disparition de la rétroactivité fiscale des mesures adoptées en cours d'année, annoncée comme un nouveau principe, ne sera finalement qu'une promesse politique. Les mauvaises langues diront qu'elle engage ceux qui y croient. Ni le Conseil constitutionnel ni le Conseil d'Etat n'ont à ce jour condamné cette « petite rétroactivité fiscale », curiosité française qui ne manque pas d'étonner nos voisins. Comment expliquer à un entrepreneur qu'il apprendra fin décembre comment seront taxées les opérations qu'il a réalisées en janvier ?

**Patience.** En matière de fiscalité des entreprises, quelques efforts méritent toutefois un satisfecit : des obligations purement déclaratives qui ne servent pas à déterminer l'assiette de l'impôt mais sont assorties de lourdes amendes ont été supprimées... partiellement. Il en est ainsi d'un « état de suivi du mali technique » ou de certaines omissions, dans certains cas, sur l'imprimé fiscal prétendument « unique ».

Obligations déclaratives autonomes. Hélas, de nouvelles obligations déclaratives autonomes, notamment en matière de prix de transfert, ont parallèlement été mises en place. Pire, rien n'a été entrepris pour annihiler le phénomène de « sédimentation » des textes fiscaux : pour déterminer si une charge financière est déductible, il faut articuler pas moins de cinq corpus différents et indépendants de limitations !

Les ménages, eux, devront patienter au moins jusqu'au prochain quinquennat pour que leur impôt sur le revenu soit prélevé à la source. Ils auraient tort de s'en plaindre, gâtes qu'ils ont été par les dizaines de mesures dites techniques (décentes, barème, quotient familial) adoptées ces derniers mois. Et la fin d'année leur a offert le spectacle d'une proposition de réduction de la CSG, votée par la majorité contre l'avis du gouvernement qui parlait - à raison - sur une censure par le Conseil constitutionnel saisi par l'opposition... Aussi, en dépit du choc annoncé, les contribuables sont assez lucides pour méditer sur la formule de Cravan : simplifier, ce n'est pas faire simple !

Bertrand Lacombe est avocat.

